

IMPORTANTE ASSEMBLEE DE LA SECTION DES EPICIERS DE L'ASSOCIATION DES MAR- CHANDS-DETAILLANTS DU CANADA, INCORPOREE.

Une très importante et très nombreuse assemblée de la Section des Epiciers, Succursale de Montréal, de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada, Inc., a eu lieu mercredi soir, 13 janvier courant, dans les Salles de l'Association, au No 80 rue St-Denis, sous la présidence de M. Pierre Filion.

Parmi les personnes présentes, nous avons remarqué: MM. J. O. Champagne, premier vice-président, J. E. Sansregret, deuxième vice-président, J. E. Depelteau, trésorier, J. A. Laniel, J. D. Boileau, G. A. Archambault, D. Sansregret, E. Sansregret, E. Lanoue, J. E. Painchaud, J. O. Pesant, Jos. Moquin, J. C. Jacob, Ronald Gervais, J. I. Lussier, et une centaine d'autres.

En ouvrant l'assemblée, le président, M. Pierre Filion, profita de l'occasion pour offrir aux membres présents ses vœux de bonne année, souhaitant à tous santé et prospérité.

Le comité qui avait été chargé d'avoir une entrevue avec certains brasseurs, qui depuis longtemps accordaient à un certain nombre d'épiciers des prix de faveur, a fait son rapport, et bien que ces brasseurs aient signifié leur intention de traiter tous les épiciers sur un pied d'égalité, l'assemblée est d'opinion que ces brasseurs prennent un temps trop long pour arriver à cette fin, et il est décidé qu'une nouvelle délégation devra se rendre sans délai auprès de ces brasseurs pour insister afin que cette promesse soit mise en force sans plus de retard.

L'on discuta ensuite très longuement sur l'attitude que devrait prendre la Section des Epiciers, concernant les articles manufacturés au Canada, et après avoir obtenu des informations à ce sujet, la résolution suivante a été adoptée sur proposition de M. J.-C. Champagne, secondé par M. J.-E. Sansregret:

Articles faits au Canada.

Que les membres de la Section des Epiciers, Succursale de Montréal, de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada, Incorporée, déclarent à nouveau, comme ils l'ont déjà affirmé à maintes reprises, qu'ils sont en faveur de la campagne faite pour propager la pratique de l'achat de marchandises manufacturées au Canada et qu'ils sont tout disposés à faire ce qui est en leur pouvoir pour arriver à ce résultat.

Que pour obtenir leur coopération efficace dans ce sens et leur permettre de persuader le public, il est nécessaire que les manufacturiers canadiens adoptent individuellement des méthodes judicieusement établies tant pour la production que pour la distribution de leurs produits.

Que la Section des Epiciers invite en conséquence les manufacturiers canadiens à prendre considération de cette demande et à discuter utilement les possibilités d'améliorations des conditions qui prévalent actuellement. Adopté.

Feu le Major W.-U. Boivin.

Au début de la séance, M. G.-A. Archambault, secondé par M. J.-E. Sansregret, avec la pensée de rendre un dernier témoignage à la mémoire de feu W.-U. Boivin, avait proposé la résolution suivante qui fut unanimement adoptée.

"Que les membres de la Section des Epiciers, Succursale de Montréal, de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada, Inc., ont appris avec beaucoup de chagrin la mort de feu le major W.-U. Boivin, survenu la semaine dernière. Comme ancien président de la Succursale de Montréal et du Bureau Provincial, le major Boivin a été pour eux un ami dévoué. Ils prient sa famille d'accepter l'expression de leur sympathie bien sincères."

LES COMMANDES DE GUERRE ET L'INDUSTRIE CANADIENNE.

Le 7 décembre dernier, le bulletin de l'Association des Marchands de New-York spécifiait que les commandes de guerre reçues par les Etats-Unis se montaient à \$200,000,000. A pareille date, la valeur des ordres de guerre reçus par le Canada était estimée à \$40,000,000. En admettant que de cette date au 1er janvier 1915 ces chiffres ait été augmentés approximativement de 20 pour cent, on en arrive à estimer à \$300,000,000 les ordres de guerre placés jusqu'au commencement de 1915 entre le Canada et les Etats-Unis.

Quelle signification comportent ces affaires de guerre pour le Canada? Avant de répondre à cette question, il serait bon de dire que l'effet heureux de ces commandes tend à être exagéré. En septembre 1914, M. E.-H. St-Denis, agissant comme chef du département de la censure et des statistiques à Ottawa, assurait qu'en ajoutant 20 pour cent aux statistiques de 1910, relatives aux industries, on en arrivait assez exactement à avoir le chiffre actuel dans des conditions normales.

En conséquence, la valeur des articles faits annuellement dans les usines canadiennes devrait être d'environ \$1,400,000,000. A proprement parler, cette somme devrait représenter notre production annuelle à pleine vitesse, ou en d'autres termes, la capacité normale de toutes nos usines. Cela signifie une production moyenne de \$116,000,000 par mois.

Donc, le total des ordres de guerre placés au Canada jusqu'au 1er janvier garderait nos usines occupées pendant douze jours. Ceci prouve éloquentement combien les manufacturiers canadiens comptent peu sur les ordres de guerre pour assurer la prospérité générale.

Nous ne voulons pas, par là, amoindrir la valeur des contrats reçus. Ils ont été les bienvenus pour les maisons susceptibles de faire du matériel de guerre. De tels ordres sont payés au comptant et sont par conséquent doublement désirables. Mais, en somme, combien de manufacturiers font des articles qui puissent être employés pour la guerre? Un nombre considérable sans doute, mais ce nombre n'est qu'un faible pourcentage de tous les manufacturiers du Canada. Et nous ne devons pas oublier que beaucoup de nos manufacturiers, surtout ceux qui avaient un gros trafic d'exportation, ont été sérieusement affectés par les événements actuels.

Le grand point qui doit dominer dans les esprits est que l'industrie canadienne a été frappée durement par la guerre et que ces ordres de guerre ne sont que de fugitives compensations.

Malheureusement, le public en général ne reconnaît pas cela. Il a tendance à dire: "Les manufacturiers obtiennent des ordres de guerre énormes et ils n'ont par conséquent pas besoin de notre patronage."

Les manufacturiers canadiens ont cependant besoin d'autre chose que des contrats de guerre pour se maintenir à présent. Comparez le total des ordres reçus avec les \$633,692,449 de marchandises importées au Canada pour la consommation durant l'année prenant fin le 31 mars 1914 ou avec les \$378,118,810 payés par les Canadiens dans le même laps de temps pour les marchandises importées manufacturées entièrement ou en partie.

Si nous avions acheté ici l'an dernier ce dont nous avions besoin, nous aurions gardé au pays une somme treize fois plus importante que la valeur de tous les contrats de guerre donnés au Canada jusqu'à date. Nos achats à l'étranger, rien que pour les marchandises manufacturées, se montaient à huit fois la valeur de nos contrats de guerre. Les Canadiens devraient aider les ministères de la guerre dans leur oeuvre de soutien des usines canadiennes et ils peuvent le faire en ne consommant, autant que possible, que des articles faits au Canada.